DEPARTEMENT DE L'AIN ARRONDISSEMENT DE BELLEY COMMUNE NOUVELLE DE PLATEAU D'HAUTEVILLE

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET: Projet d'acquisition d'une balayeuse

Séance du 31 Mars 2021

L'an deux mille vingt et un, trente et un mars, à dix-sept heure trente-neuf en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Communé Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique vingt-quatre mars deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents: 25

Georges BERMOND, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOUIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 3 Jacques FUMEX (pouvoir à M. Jacques DRHOUIN) Maria GUILLERMET (pouvoir à M. Philippe EMIN), Christine MARTINE (pouvoir à M. Gilbert LEMOINE)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1 Sébastien BEVOZ

Membres absents: 0

Secrétaire de séance : Mme Jessie MARIN

Soit: 25 présents

Monsieur le Maire présente le projet d'acquisition d'une balayeuse qui servira pour le service technique pour un montant de 184 572,58 € TTC auprès de l'entreprise UGAP. Ce projet sera financé par un emprunt bancaire.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré avec 22 voix pour et 6 voix abstention de M. Georges BERMOND, M. Joël BORGEOT, Mme Corinne BOYER, M. Humbert CRETIER, Mme Gaëlle FORAY, M. Alexandre LALLEMENT

- -AUTORISE Monsieur le Maire a signé le futur emprunt bancaire.
- -DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations. Le Maire, Philippe EMIN

Accusé de réception en préfecture 001-200086122-20210331-DE-2021-055-DE Date de télétransmission : 13/04/2021 Date de réception préfecture : 13/04/2021

